



**Termes de références de l'étude de base du projet « *Projet Résilience des femmes et des jeunes face aux effets du changement climatique le cadre du nexus humanitaire-développement-paix au Burkina Faso* »**

*Décembre 2023*

## 1. Contexte

Le Burkina Faso a une population totale de 20 505 155 habitants dont 45,3 % ont moins de 15 ans. Un peu moins de la moitié de la population burkinabè vit dans l'extrême pauvreté et a un faible accès aux services sociaux de base. Les deux principaux moyens de subsistance des populations que sont l'agriculture et l'élevage sont vulnérables aux changements climatiques, aux catastrophes récurrentes et à la dégradation des ressources naturelles. L'insécurité alimentaire structurelle est exacerbée par le faible niveau d'exploitation des potentialités agricoles occasionnant régulièrement, une flambée des prix des denrées alimentaires ainsi que l'endettement récurrent des familles vulnérables. Le pays est confronté à des problèmes environnementaux majeurs, tels que la dégradation des terres, l'érosion du sol, la désertification et la pollution des eaux, qui résultent des activités agricoles et de l'élevage. Par ailleurs, l'analyse diagnostique du secteur rural en général et des filières des Produits Forestier Non Ligneux (PFNL) en particulier, fait ressortir des (i) modes de production et de consommation peu performants (ii) un faible développement des filières entraînant des difficultés d'accès aux marchés, (iii) une sécurité alimentaire et nutritionnelle fragile, (iv) des ressources naturelles en dégradation continue et des mécanismes de gestion durable en souffrance, (v) une faible capacité de mobilisation de financement et (vii) un capital humain insuffisamment encadré, faiblement équipé et organisé.

Le territoire du Burkina Faso renferme une grande diversité d'espèce pourvoyeuses de PFNL. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) (1987), au plan socio-économique, les PFNL entrent dans l'alimentation et l'équilibre nutritionnel de plus de 43,4% des ménages burkinabè. Ils interviennent dans l'amélioration de la santé et du bien-être de 75-90% des habitants et procurent 23% des revenus et de l'emploi aux ménages ruraux. Les revenus monétaires générés par l'exploitation des PFNL, bien qu'en deçà de la réalité, seraient d'une vingtaine de milliards par an et représenteraient au moins 10% du PIB du pays.

Cependant, plusieurs défis jalonnent l'accès des femmes et des jeunes urbains et ruraux aux emplois décents et aux opportunités de création d'entreprises viables et durables dans les chaînes de valeur agricoles.

En outre, la gestion du foncier rural, l'exploitation artisanale et industrielle des ressources minières, la compétition pour les ressources entre agriculteurs et éleveurs, l'effet du changement climatique et la faiblesse des alternatives économiques pour les jeunes et les femmes mettent à mal le vivre ensemble dans les zones rurales du Burkina Faso. Le sentiment d'inégalité dans l'accès et la jouissance des opportunités économiques, l'impunité et la stigmatisation apparaissent comme des enjeux majeurs des conflits qui, naguère latents, ont pris une tournure plus violente et sont devenus plus fréquents. Le développement de la crise sécuritaire enracinée dans des dynamiques sociales endogènes tire également profit de la vulnérabilité accrue des jeunes. La cohabitation forcée entre les communautés hôtes et les PDI n'est pas sans conséquences sur la cohésion sociale qui est mise à rude épreuve. L'effet de cette pression, est ressenti davantage par les femmes et les jeunes filles car, non seulement, elles sont les plus nombreuses, mais aussi plus vulnérables du fait des inégalités de genre.

Le pays est confronté à des problèmes environnementaux majeurs, tels que la dégradation des terres, l'érosion du sol, la désertification et la pollution des eaux, qui résultent des activités agricoles et de l'élevage. Les précipitations plus fortes et les conditions plus sèches devraient s'intensifier dans le contexte du changement climatique, ce qui souligne la nécessité pour le pays de se doter de stratégies d'adaptation afin de protéger la biodiversité et de préserver les écosystèmes fragiles. La vulnérabilité aux changements climatiques est aussi exacerbée par l'inégalité et la marginalisation liées au genre, aux faibles revenus et à d'autres facteurs sociaux et économiques. Il s'agira de travailler à les minimiser. C'est aussi une opportunité pour aborder ou redresser les déséquilibres, les injustices et les inégalités. Il faudra appuyer les initiatives de résilience climatique surtout pour les femmes et les jeunes pour les aider à réaliser leur potentiel en tant qu'agents de changement.

Ainsi, du fait de sa longue expérience et son expertise dans ces domaines, l'UNFPA a bénéficié d'un financement du Luxembourg pour la mise en œuvre d'un projet dénommé « *Résilience des femmes et des jeunes face aux effets du changement climatique le cadre du nexus humanitaire-développement-paix* ».

Comme dans tout dispositif normal de la gestion de projet, une étude de base s'impose. Cette étude permettra de fournir aux partenaires de mise en œuvre du projet les informations nécessaires devant permettre non seulement de mieux orienter les interventions mais aussi de mieux apprécier les résultats à la fin du projet.

## **2. Description du projet**

L'objectif général du projet est de renforcer la résilience et la contribution des femmes et jeunes des zones rurales et semi-urbaines aux économies locales territoriales et leur accès à des revenus décents dans le respect de la préservation et la protection de l'environnement dans les régions de la Boucle du Mouhoun (Provinces des Balé, Mouhoun), les Hauts-Bassins (Houet, Tuy, Kéné Dougou), les Cascades (Provinces de la Léraba et Comoé), et le Centre-Sud (Zoundwéogo et Nahouri).

Plus spécifiquement, il s'agit de :

1. Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et productives des femmes rurales et des jeunes organisés au sein des faîtières
2. Renforcer l'inclusion financière des femmes et des jeunes de la zone d'intervention y compris par des moyens digitaux
3. Développer les compétences et l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes des zones couvertes et leur insertion dans des chaînes de valeurs agricoles territoriales durables, protectrices de l'environnement
4. Renforcer les capacités de lutte et d'adaptation des femmes, des jeunes filles et garçons au changement et à la variabilité climatique
5. Assurer la coordination, la production des données et la capitalisation des interventions du projet.

Les résultats attendus du projet sont :

- **Résultat 1.** Les capacités organisationnelles, techniques et productives des femmes rurales et des jeunes organisés au sein des faïtières sont renforcées pour leur développement socio-économique
- **Résultat 2.** L'inclusion financière des femmes et des jeunes de la zone d'intervention est renforcée y compris par des moyens digitaux pour leur autonomisation économique
- **Résultat 3.** Les compétences entrepreneuriales des femmes et des jeunes des zones couvertes sont accrues pour leur insertion dans des chaînes de valeurs agricoles durables, protectrices de l'environnement.
- **Résultat 4.** Les femmes, les jeunes filles et garçons disposent de capacités de lutte et d'adaptation au changement et à la variabilité climatique pour l'amélioration de leur sécurité alimentaire
- **Résultat 5.** La coordination, la production des données probantes pour éclairer l'investissement dans des secteurs prioritaires au profit des femmes et des filles dans les zones cibles et la capitalisation des interventions sont assurées.

Les stratégies du projet seront bâties dans une logique de participation inclusive prenant en compte l'approche genre et droits humains. Plus spécifiquement, la stratégie de promotion et de valorisation des PFNL mettra l'accent sur l'implication et le développement du partenariat ; la prise en compte de l'approche filière, la prise en compte de l'approche « Analyse et Développement des Marchés » et la spécialisation régionale. Le projet adressera le renforcement du capital humain notamment des femmes et des jeunes dans le cadre du nexus humanitaire-développement-paix pour une croissance inclusive pro-pauvre en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) à travers cinq résultats stratégiques.

### **3. Objectifs et champ de l'étude de base**

#### **3.1. Objectifs de l'étude**

De façon générale, l'étude vise à assurer l'efficience et l'efficacité de la mise en œuvre du projet sur la base des changements opérés à travers les produits, effets des interventions en faveur des femmes et jeunes filles et garçons, en particulier ceux de 15-35 ans, des zones rurales et semi-urbaines des territoires de convergence du projet. En outre, elle permettra de circonscrire la situation de référence afin de disposer des informations et des indicateurs précis sur les différents secteurs concernés par le projet, et d'améliorer le suivi-évaluation pour la mise à jour continue des changements et faciliter l'analyse des progrès induits à la fin du projet.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Analyser les capacités organisationnelles, techniques et productives des femmes rurales et des jeunes organisés au sein des faïtières ;
- Analyser la situation de l'inclusion financière des femmes et des jeunes de la zone d'intervention en termes de stratégies et d'approches, y compris par des moyens digitaux ;

- Analyser les compétences entrepreneuriales des femmes et des jeunes des zones couvertes et leur insertion dans des chaînes de valeurs agricoles territoriales durables, protectrices de l'environnement ;
- Analyser les capacités de lutte et d'adaptation des femmes, des jeunes filles et garçons au changement et à la variabilité climatique, y compris celles organisées en des faïtières ;
- Déterminer les valeurs de références des indicateurs contenus dans le tableau 1 ;
- Identifier les risque et/ou éventuels facteurs (externes ou contextuels) pouvant entraver l'atteinte des résultats escomptés du projet et proposer un plan de mitigation;
- Formuler des recommandations pertinentes pour orienter la mise en œuvre du projet.

### 3.2. Zone de couverture de l'étude

L'étude de base devra couvrir les régions de la Boucle du Mouhoun (Balé et Mouhoun), les Hauts-Bassins (Houet, Tuy et Kéné Dougou), les Cascades (Léraba et Comoé), le Centre-Sud (Zoundwéogo et Nahouri).

**Tableau 1 : Liste des indicateurs pour lesquels les valeurs de références doivent être déterminées**

Résultats	Indicateurs
<b>Résultat 1</b> : Les capacités organisationnelles, techniques et productives des femmes rurales et des jeunes organisés au sein des faïtières sont renforcées pour leur développement socio-économique	1. Pourcentage d'organisations, associations et faïtières renforcés en protection de l'environnement et adaptation au changement climatique ; 2. Pourcentage de jeunes formés dans « l'entrepreneuriat vert » et « adaptation aux technologies climatiques »
<b>Résultat 2</b> : L'inclusion financière des femmes et des jeunes de la zone d'intervention est renforcée y compris par des moyens digitaux pour leur autonomisation économique	3. Pourcentage de femmes et jeunes formés en éducation financières et non financières 4. Pourcentage de femmes et jeunes formés sur les compétences de vie courantes et les VBGs ;
<b>Résultat 3</b> : Les compétences entrepreneuriales des femmes et des jeunes des zones couvertes sont accrues pour leur insertion dans des chaînes de valeurs agricoles durables, protectrices de l'environnement	5. Pourcentage de femmes et jeunes formés sur la protection de l'environnement et les AGRs vertes 6. Pourcentage de femmes et jeunes orientés s'investissant dans des chaînes de valeurs agricoles durables, protectrices de l'environnement
<b>Résultat 4.</b> Les femmes, les jeunes filles et garçons disposent de capacités de lutte et d'adaptation au	7. Pourcentage de femmes et de jeunes formés sur l'utilisation durable des ressources naturelles 8. Pourcentage de jeunes soutenus en matière

changement et à la variabilité climatique pour l'amélioration de leur sécurité alimentaire	d'entrepreneuriat et d'emplois créés dans le domaine de l'adaptation et de la résilience au climat
--------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 4. Résultats attendus

- Les capacités organisationnelles, techniques et productives des femmes rurales et des jeunes organisés au sein des faïtières sont analysées ;
- La situation de l'inclusion financière des femmes et des jeunes de la zone d'intervention en termes de stratégies et d'approches, y compris par des moyens digitaux est analysée ;
- Les compétences entrepreneuriales des femmes et des jeunes des zones couvertes et leur insertion dans des chaînes de valeurs agricoles territoriales durables, protectrices de l'environnement sont analysées ;
- Les capacités de lutte et d'adaptation des femmes, des jeunes filles et garçons au changement et à la variabilité climatique, y compris celles organisées en des faïtières sont analysées ;
- Les valeurs de références des indicateurs contenus dans le tableau 1 sont identifiées ;
- Les risques et/ou éventuels facteurs (externes ou contextuels) pouvant entraver l'atteinte des résultats escomptés du projet sont identifiés et un plan de mitigation desdits risques est proposé ;
- Des recommandations pertinentes sont formulées pour orienter la mise en œuvre du projet.

#### 5. Profil et tâches des consultants

L'étude sera réalisée par un bureau d'études légalement installé au Burkina Faso et à jour de ses obligations fiscales. Les évidences justifiant de la légalité et de paiement des obligations fiscales doivent être incluses dans le dossier de candidature. En outre, le bureau d'études fournira les ressources humaines compétentes pour la réalisation d'un travail de bonne qualité. Les compétences minimales suivantes sont requises :

##### Consultant principal

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC +5 au moins en sciences sociales ou équivalent (Economie, sociologie, Agronomie) ou tout autre diplôme des sciences sociales jugé équivalent) ;
- Avoir au moins sept (7) ans d'expérience en matière de recherches et d'évaluation de projets et programmes ;
- Avoir une expérience dans la stratégie de promotion et de valorisation des PFNL ; l'approche filière, l'approche « Analyse et Développement des Marchés » et la spécialisation régionale ;
- Avoir une bonne connaissance en matière de l'approche genre et droits humains.
- Avoir une grande expérience en matière de collecte et d'analyse de données quantitatives et qualitatives ;

- Avoir une excellente capacité de rédaction et de communication en français ;
- Avoir une excellente capacité de présentation avec une bonne maîtrise des outils informatiques (Internet, Word, Excel et Powerpoint).

### **Consultant associé démographe ou statisticien**

- Être titulaire d'un diplôme universitaire niveau BAC+5 au moins en Démographie ou en Statistique ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- Avoir une expérience avérée en matière de sondage, de traitement et d'analyse de données ;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience en matière d'études ou d'évaluation des projets/ programmes ;
- Avoir une expérience dans la stratégie de promotion et de valorisation des PFNL ; l'approche filière, l'approche « Analyse et Développement des Marchés » et la spécialisation régionale ;
- Avoir une bonne connaissance en matière de l'approche genre et droits humains ;
- Avoir une excellente capacité de rédaction et de communication en français ;
- Avoir une excellente capacité de présentation avec une bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel et Powerpoint, logiciels d'analyse statistique tels que STATA, Epi-Info, SPSS,).

### **Consultant associé sociologue**

- Être titulaire d'un diplôme universitaire niveau BAC+5 au moins en sociologue ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- Avoir une expérience avérée en méthode qualitative de collecte et d'analyse de données ;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience en matière d'études ou d'évaluation des projets/ programmes ;
- Avoir une bonne connaissance en matière de l'approche genre et droits humains en lien avec les filières agricoles ;
- Avoir une excellente capacité de rédaction et de communication en français ;
- Avoir une excellente capacité de présentation avec une bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel et Powerpoint ; Nvivo ou tout autres logiciel de traitement de données qualitatives).

## **6. Tâches du Bureau d'études**

Les principales tâches du bureau d'études sont :

1. Elaborer un rapport de démarrage comprenant une méthodologie détaillée de l'enquête assortie de chronogramme, les outils de collecte des données et un plan précis de la réalisation de la mission ;
2. Présenter le rapport de démarrage au comité technique de l'étude ;
3. Collecter les données sur le terrain, les traiter et les analyser ;
4. Fournir un rapport provisoire de l'étude ;

5. Présenter le rapport provisoire de l'étude au comité technique pour examen ;
6. Intégrer les commentaires et observations formulés ;
7. Présenter le rapport final au comité technique ;
8. Elaborer la version finale du rapport de l'étude.

## **7. Méthodologie**

Le bureau d'études travaillera sous la supervision d'un comité de suivi qui facilitera l'accès à la documentation nécessaire et les contacts avec les structures et personnes ressources pour la conduite de l'étude. Les phases d'exécution de l'étude comprennent essentiellement une réunion de cadrage et un atelier de restitution des résultats. La réunion de cadrage aura lieu au début de la mission entre le bureau d'études et le comité de suivi.

Le bureau d'études veillera au recrutement du personnel de terrain pour la collecte des données et pour leur traitement. En outre, il fournira au comité technique un rapport d'étape immédiatement à la fin de la collecte. L'UNFPA assistera à la formation des agents de collecte et pourrait éventuellement effectuer des missions de supervision pour s'assurer du respect de la méthodologie définie et la réalisation du contrôle qualité des données.

## **8. Produits livrables**

Quatre produits livrables sont attendus du bureau d'études au cours du processus de réalisation de l'étude. Il s'agit (i) du rapport de démarrage, (ii) du rapport provisoire ; (iii) du rapport final de l'étude ; et (iv) des bases de données, des Photos / Vidéos prises sur le terrain.

- **Rapport de démarrage**

Le bureau d'études fournira un rapport de démarrage comprenant la méthodologie détaillée et les outils de collecte des données qui devra être validé par un comité restreint.

- **Le rapport provisoire de l'étude**

Un rapport provisoire succinct de l'étude de 70 pages maximum (sans les annexes), dont un résumé exécutif de 4 pages maximum, sera produit en **français et en anglais**.

- **Le rapport final de l'étude**

Après validation du rapport provisoire, le bureau d'études disposera de deux semaines pour la prise en compte des amendements et observations issus de l'atelier de validation avant transmission du rapport final à l'UNFPA.

Le rapport final doit être de haute qualité rédactionnelle et analytique produit en deux (02) exemplaires formats papier A4 et sous supports numériques (clé USB).

## **9. Durée de la consultation et chronogramme indicatif**

La durée d'exécution de l'étude est fixée à quarante-cinq (35) jours à compter de la date de signature du contrat. Le tableau 4 présente le chronogramme indicatif de l'étude.

**Tableau 2 : Chronogramme indicatif de l'étude**

<b>Étapes/produits de l'évaluation</b>	<b>Période/Echéance</b>
1. Finalisation des termes de références pour le recrutement des consultants	15 décembre 2023
2. Publication de l'avis de recrutement	15 au 31 décembre 2023
3. Evaluation des offres	8 au 12 janvier 2024
4. Finalisation du processus de recrutement et contractualisation	15 au 31 janvier 2024
5. Rencontre de cadrage	8 février 2024
6. Soumission du rapport de démarrage	19 février 2024
7. Phase de terrain	Février-Mars 2024
8. Soumission du rapport provisoire et final et atelier de restitution	30 avril 2024

**10. Présentation de l'offre technique et financière du Bureau d'études**

• **L'offre technique doit comprendre :**

- Une note de compréhension des présents termes de référence ;
- Une méthodologie détaillée de réalisation de l'étude ;
- Un chronogramme détaillé de l'étude ;
- Une lettre d'engagement faisant ressortir les expériences antérieures du bureau d'études pouvant être un atout pour la conduite de la présente étude ;
- Une présentation du bureau d'études faisant ressortir ses qualifications et expériences professionnelles.
- Les CV des principaux consultants de l'étude

• **L'offre financière doit comprendre :**

- La lettre de soumission de proposition financière ;
- Le budget estimatif détaillé de l'étude.

**NB :** Pour la sélection, l'ensemble des dossiers seront soumis à une **analyse technique et financière** avec 80% pour l'offre technique et 20% pour l'offre financière.